[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le 86^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, portant sur la nomination de membres associés des comités. Si la Chambre y consent, j'en proposerai l'adoption plus tard aujourd'hui.

Monsieur le Président, je crois que la motion suivante obtiendra le consentement unanime de la Chambre. Je propose:

Que les députés ci-dessous soient ajoutés à la liste des membres associés du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre: M. Assad, M. McGuire, M. Duhamel.

(La motion est adoptée.)

[Français]

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, si la Chambre donne son consentement, je propose, appuyé par le whip en chef du gouvernement, que le 86e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présenté à la Chambre aujourd'hui, soit adopté.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

PÉTITIONS

* * *

L'AGRICULTURE

M. Rex Crawford (Kent, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre encore une fois la parole à la Chambre, conformément à l'article 36 du Règlement, pour présenter un pétition au nom de mes électeurs. La pétition m'a été présentée plus précisément par des électeurs d'un secteur rural de ma circonscription, qui s'inquiètent de la proposition de fermer les bureaux des Services d'emploi agricoles.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de repenser cette décision et d'envisager de ne pas l'appliquer, parce qu'elle va à l'encontre des principes énoncés dans le livre rouge, qui promettait des emplois, des emplois et encore des emplois. Ces bureaux établis par le gouvernement créent de l'emploi. Sans eux, l'emploi diminuera dans le secteur de l'agriculture, et les employés en souffriront.

• (1205)

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

Mme Margaret Bridgman (Surrey-Nord, Réf.): Monsieur le Président, je suis heureuse de présenter aujourd'hui à la Chambre trois pétitions qui m'ont été soumises par les habitants de Surrey-Nord et d'ailleurs au Canada.

Initiatives ministérielles

Les deux premières visent à signaler à la Chambre que le projet de loi C-68 sur les armes à feu ne répond pas aux besoins et ne peut donc pas contribuer à régler le problème des crimes avec violence. Les pétitionnaires demandent au Parlement de confier au procureur général la tâche de concevoir un projet de loi qui permettrait de régler ce problème.

LES TECHNICIENS D'ENTRETIEN D'AÉRONEFS

Mme Margaret Bridgman (Surrey-Nord, Réf.): Ma troisième pétition, monsieur le Président, porte sur les normes de formation des techniciens d'entretien d'aéronefs. Les pétitionnaires demandent au ministre de ne pas toucher à la législation actuelle sur la délivrance des licences de technicien d'entretien d'aéronefs.

[Français]

LES DROITS DE LA PERSONNE

Mme Anna Terrana (Vancouver-Est, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition de la part des résidants de Vancouver.

[Traduction]

La pétition a trait à la question de l'orientation sexuelle. Les pétitionnaires sont d'avis que la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle est réelle, fait vraiment mal et va à l'encontre de la Charte canadienne et que toutes les formes de structures familiales fondées sur l'interdépendance financière et affective sont bonnes et importantes pour le bien-être social de ce pays.

Les pétitionnaires prient donc le Parlement de modifier toutes les lois qui établissent une discrimination à l'égard des homosexuels et de reconnaître toutes les relations qui reposent sur l'amour, le soutien et l'entraide réciproques.

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le vice-président: Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI SUR LES ADDITIFS À BASE DE MANGANÈSE

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que le projet de loi C-94, Loi régissant le commerce interprovincial et l'importation à des fins commerciales de certaines substances à base de manganèse, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité, ainsi que de l'amendement.

Le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?